



Les Archers des 3 Lys et l'USMT Paris 13 vous invitent à participer aux épreuves du **TROPHÉE DES MIXTES DE PARIS**



(Sous l'égide du comité départemental de Paris) **Consignes sanitaires Covid-19 en vigueur le jour du concours**

Tir par équipe en Salle à 18 m

Le dimanche 29 Janvier 2023

LIEU : Gymnase **Raymond Burgard** – 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris

Tir par équipe en Extérieur à 30 et 50 m

Le dimanche 26 Mars 2023

LIEU : **USMT Paris 13** - 13 avenue de la Porte de Choisy, 75013 Paris

PROGRAMME :

Salle 18 m		Extérieur 30 et 50 m	
Matin		Matin	Après-midi
		Co / Arc nu / Néo	Cl.
08h45-09h30	Accueil, greffe	08h45-09h30	13h30-14h05
09h30-10h05	2 volées d'échauffement + mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)	09h30-10h05	14h05-14h20
10h05-10h20	Pause et constitution des poules	10h05-10h20	14h20-15h30
10h20-11h30	3 matchs de poules	10h20-11h30	15h30-15h40
11h30-11h40	Pause et centralisation des résultats	11h30-11h40	15h40-16h00
11h40-12h00	Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)	11h40-12h00	16h00-16h30
	Résultats		
12h00-12h30	Pot de l'amitié	12h00-12h30	16h30-17h00

INSCRIPTIONS :

Priorité pour 1 équipe par Club par catégorie : possibilité d'inscription de plusieurs équipes en précisant l'ordre de priorité des catégories choisies puis au sein de chaque catégorie. Ces équipes seront retenues dans cet ordre, selon les disponibilités.

Attention : 12 cibles disponibles, les inscriptions sont donc ouvertes à 24 équipes au maximum.

Faire parvenir le bordereau par mail à sport@tiralarc75.fr, **au plus tard le lundi 23 janvier**. S'il y a trop d'équipes, les présidents seront bien sûr informés. Les clubs qui enverraient leur inscription après cette date bénéficieront des éventuelles places restantes. Les inscriptions seront finalisées par l'envoi du règlement à l'ordre de « Archers des Trois Lys » **avant le 26 janvier 2023** à l'adresse suivante :

Monsieur LOUISON Teddy
5 rue Godillot
93400 SAINT OUEN SUR SEINE

CATEGORIES OUVERTES ET BLASONS :

	Salle 18 m	Extérieur
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/21 – toutes catégories d'âge)	Blason de 60 cm	Tir à 30 m Blason de 80 cm
Arc classiques (toutes catégories d'âge)	Blason de 40 cm	Tir à 50 m Blason de 122 cm
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	Blason de 40 cm (4 spots)	Tir à 50 m Blason de 122 cm
Arc nu (toutes catégories d'âge)	Blason de 60 cm	Tir à 30 m Blason de 80 cm

OBLIGATIONS : Tenue réglementaire, chaussures de sport et propres.

DROITS D'INSCRIPTION : 15€ par équipe pour la participation aux **2 épreuves obligatoires**.

RESULTATS : aux 3 premiers de chaque catégorie. Proclamation des résultats et publication sur le site du comité départemental.

REGLEMENT : Ce concours se tire selon le règlement du Trophée des Mixtes FFTA : <https://www.fft.fr/documents/reglement-trophee-departemental-des-mixtes-2023>

INFORMATIONS ET BUVETTE : Le bris des flèches dans la ciblérie ne sera pas pris en charge par l'organisateur.

Une buvette sera assurée pendant la durée du concours selon les conditions sanitaires en vigueur le jour des épreuves. Pour l'épreuve en salle, la buvette proposera des boissons chaudes et froides, ainsi que du sucré (gâteaux maison, snacks).



Inscriptions à renvoyer par mail au plus tard
le 23 janvier 2023 à : sport@tiralarc75.fr



TROPHEE DES MIXTES CD75 – AD3L / USMT 29 Janvier & 26 Mars 2023

COMPAGNIE / CLUB : _____

Nombre d'équipes inscrites : _____ Nom du responsable : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Attention : 12 cibles disponibles, les inscriptions sont donc ouvertes à 24 équipes au maximum.

La participation du club aux deux étapes est obligatoire, dès lors que vous êtes inscrits à la première étape.

Modification des membres de l'équipe suivant le règlement TDM 2023 de la FFTA.

Priorité pour 1 équipe par Club et par catégorie : possibilité d'inscription de plusieurs équipes en précisant l'ordre de priorité des catégories choisies puis au sein de chaque catégorie. Ces équipes seront retenues dans cet ordre, selon les disponibilités.

Merci d'inscrire vos équipes dans l'ordre de vos priorités.

Ordre de priorité d'inscription	Nom	Prénom	N° de licence	Cl Néo licenciés (Ttes cat.)	Arc CL (Ttes cat.)	Arc Co (U18 à 53)	Arc Nu (Ttes cat.)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

Montant des inscriptions à payer : _____ x 15€ = _____

Nombre de participants au repas du midi pour le tir en extérieur : _____